**MINISTERE DES MINES DE REPUBLIQUE DU MALI**

 **L’ENERGIE ET DE L’EAU Un Peuple-Un But-une Foi**

 **---------------------- ---------------------**

 **SECRETARIAT GENERAL**

 **----------------------**

**AGENCE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT**

 **DES BIOCARBURANTS (ANADEB)**

 **---------------------**

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D’INTERET **N01** POUR LA CONSTITUTION D’UNE LISTE RESTREINTE POUR L’ETUDE D’ELABORATION D’UN PLAN DE MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIERES POUR L’ANADEB

1. l’Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB), sise à l’Ex CRES colline de Badalabougou en face de l’Ex FLASH Tel. 20 20 98 75, lance un avis à manifestation d’intérêt dans le cadre de l’Etude d’élaboration d’un plan de mobilisation de ressources financières pour l’ANADEB.
2. l’ANADEB a obtenu de l’Etat le financement de cette activité sur l’exercice budgétaire 2021, sur le programme 310/2.028 Action 01 Chapitre 32-6-2014-2731-00000 CE 21-1-1-04.
3. L’objectif de cette étude est de mettre à la disposition de l’ANADEB un plan stratégique de mobilisation de ressources financières y compris la constitution de fonds propre
4. Le Ministère des Mines, de l’Energie et de l’Eau par délégation - l’Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB), invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu’ils sont qualifiés pour exécuter les services (expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel permanent, etc.)
5. Pour être retenu, les consultants doivent justifier l’exécution d’au moins un marché similaire (Montant, nature et complexité). Les consultants seront classés en fonction du nombre d’expériences qu’ils auront fournies.
6. La méthode utilisée sera la sélection fondée sur la sélection qualité cout. Les Cinq (05) consultants classés premiers seront invités pour faire parvenir une proposition technique et financière. Les consultants peuvent s’associer pour renforcer leurs compétences respectives. La langue de soumission des dossiers est le français
7. Les bureaux de consultants intéressés par le présent avis sont tenus de réagir au plus tard le 20 Aout 2021 à 10h00mn. Pour toute information complément, ils s’adresseront à l’ANADEB à l’adresse ci-dessus indiquée.

 Bamako, le 03 Aout 2021

 **Le Directeur General, Abdoulaye KAYA**

**MINISTERE DES MINES DE REPUBLIQUE DU MALI**

 **L’ENERGIE ET DE L’EAU Un Peuple-Un But-une Foi**

 **---------------------- ---------------------**

 **SECRETARIAT GENERAL**

 **----------------------**

**AGENCE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT**

 **DES BIOCARBURANTS (ANADEB)**

 **---------------------**

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D’INTERET **N02** POUR LA CONSTITUTION D’UNE LISTE RESTREINTE POUR L’ETUDE DE L’UTILISATION DE L’HUILE DE POURGHERE POUR L’AUTOSUFFISANCE ENERGETIQUE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE EN MILIEU RURAL

1. l’Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB), sise à l’Ex CRES colline de Badalabougou en face de l’Ex FLASH Tel. 20 20 98 75, lance un avis à manifestation d’intérêt dans le cadre de l’étude de l’utilisation de l’huile de pourghere pour l’autosuffisance énergétique et la réduction de la pauvreté en milieu rural.
2. l’ANADEB a obtenu de l’Etat le financement de cette activité sur l’exercice budgétaire 2021, sur le programme 310/2.028 Action 01 Chapitre 32-6-2014-2731-00000 CE 21-1-1-04.
3. L’objectif principal de cette étude est de promouvoir l’utilisation de l’huile de pourghère comme combustible à moindre coût, propre pour un développement rural durable
4. Le Ministère des Mines, de l’Energie et de l’Eau par délégation - l’Agence Nationale de Développement des Biocarburants (ANADEB), invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu’ils sont qualifiés pour exécuter les services (expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.)
5. Pour être retenu, les consultants doivent justifier l’exécution d’au moins un marché similaire (Montant, nature et complexité). Les consultants seront classés en fonction du nombre d’expériences qu’ils auront fournies.
6. La méthode utilisée sera la sélection fondée sur la sélection qualité cout. Les Cinq (05) consultants classés premiers seront invités pour faire parvenir une proposition technique et financière. Les consultants peuvent s’associer pour renforcer leurs compétences respectives. La langue de soumission des dossiers est le français
7. Les bureaux de consultants intéressés par le présent avis sont tenus de réagir au plus tard le 20 Aout 2021 à 10h00mn. Pour toute information complément, ils s’adresseront à l’ANADEB à l’adresse ci-dessus indiquée.

 Bamako, le 03 Aout 2021

 **Le Directeur General, Abdoulaye KAYA**